
Adresse du citoyen Goubert, membre du directoire du département de la Meuse, qui exprime ses vœux à la Convention, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du citoyen Goubert, membre du directoire du département de la Meuse, qui exprime ses vœux à la Convention, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 456-457;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23155_t1_0456_0000_6

Fichier pdf généré le 09/07/2021

éclater, mais, éloignés du centre de la République, nous ne pouvions pas même former de conjecture sur les trames affreuses qui s'ourdissaient contre la liberté. Ils se sont enfin fait connaître, ces lâches conspirateurs, ces scélérats qui, sous le voile du patriotisme, nous ont si longtemps abusé. Toujours ils parlaient de leurs travaux, de leur vie politique. A les entendre, ils n'étaient occupés que du bonheur et du salut du peuple pendant que, dans les ténèbres, ils lui préparait des fers plus honteux que ceux qu'il avait su briser par sa force invincible.

Insensés ! Leurs mains sacrilèges ont voulu ensanglanter l'autel de la patrie. Le moderne Catilina voulait faire égorger le sénat, et, s'il était possible, perdre la liberté.

Quelle est donc cette assemblée, qui, assaillie par toutes les tyrannies, entourée de tous les pièges, harcelée par toutes les factions, foudroie toutes les hordes extérieures qui la menacent, terrasse tous les monstres de l'intérieur qui conjurent contre elle et fait jetter des cris de victoire au moment même où sa défaite était méditée ?

Tel est, législateurs, le langage que va tenir l'Europe étonnée, au récit des événements que nous venons d'apprendre et de la contenance vigoureuse et sage que vous avez tenu.

Quant à nous, notre premier mouvement a été celui de la joie, et nous n'avons cessé de dire : périssent tous les traîtres !, que pour nous écrire : vive la République, vive la Convention, vive à jamais la redoutable montagne !

P.H. SAVARY (*présid.*), GODET (*secrét.*), VANDERQUAND (*secrét.*), L. MEIGNAN (*secrét.*) [et environ 250 signatures].

y

[*Les administrateurs du directoire du distr. de Xantes, à la Conv.; Xantes, 16 therm. II*] (1)

Représentans du peuple français,

Vous venez d'anéantir la plus dangereuse conspiration qui ait jamais existé contre la liberté. Le scélérat Robespierre, ce nouveau Catilina qui comprimait tous les patriotes, a subi le supplice qu'il méritoit il y a longtemps : la République est encore une fois sauvée.

Depuis 3 mois nous suivions la conduite de ce traître. Chacun de nous aiguillait le poignard de Brutus. En brûlant du même feu volcanique qui embrasait la montagne sacrée, nous attendions l'instant favorable pour le faire éclater utilement, eussions-nous dû périr sur l'échafaut.

Ah, s'il existait encore, au milieu de vous, de ces hommes ambitieux et dénaturés, qu'ils périssent à l'instant même, car il est écrit que la liberté sera triomphante ! Il seroit plus facile, en effet, d'arrêter le soleil dans sa course que de dominer les Français régénérés.

Citoyens représentans, vous l'avez décrété, et la République entière l'a répété : oui, nos frères

de Paris ont bien mérité de la patrie dans cette mémorable journée. Ils ont secondé cette énergie que vous avez déployée toutes les fois que la liberté a été menacée. Ils se sont montrés dignes de conserver le dépôt précieux qui leur est confié. Qu'ils y veillent toujours, nous les en conjurons, et qu'ils apprennent enfin à ne plus idolâtrer les hommes !

Célèbres montagnards, vous avez juré de mourir à votre poste, dans cet instant où l'infâme municipalité de Paris, composée des complices du tyran Robespierre, se proposait d'aller vous égorger. Et nous, nous avons juré de ne quitter le nôtre que pour courir poignarder le scélérat qui voudroit s'élever au-dessus du peuple souverain. S. et F.

HILLAIRE, MOREAU, BOREL, VANDERQUAND (*vice-présid.*), HAUTREL, GOLLET (*secrét.-greffier*).

z

[*Les sans-culottes et montagnards composant la sté popul. de La Rochefoucauld* (1), *à la Conv.; La Rochefoucauld, 15 therm. II*] (2)

Représentants du peuple, un nouveau Catilina, un monstre plus audacieux encore que Cromwell, alloit dévorer la liberté française. Cinq années de sacrifices, des taurens de sang répendus pour noyer la tyrannie, ne devoient qu'enfanter un nouveau tyran ! Mais vous étiez là, sénateurs, et le dictateur n'est déjà plus. Fidèles mendataires d'un peuple libre, vous avez montré, dans le danger qui vous menassoit, un héroïsme dont la seule vertu fut capable. Mourir au poste d'honneur n'étoit rien, à vos yeux, pourvu que la patrie fût sauvée. La République sera impérissable : elle est assise sur des loix populaires, elle est deffendue par un gouvernement révolutionnaire ; et ce peuple de Paris, qu'on a tant de fois calomnié, et qui a si bien mérité de la patrie toutes les fois qu'elle fut en danger, périra plutôt que la liberté. Tous les républicains français partagent le même sentiment. Tous ont juré haine implacable aux tyrans, amour et fidélité à la représentation nationale.

La société populaire de La Rochefoucauld renouvelle aujourd'hui ce serment entre vos mains, dignes représentans. Comptés sur elle. Jamais elle ne changera.

BELLE-ISLE (*présid.*), PHILLIPOT JOLLY (*secrét.*), GUIMONT (*pour le secrét.*).

a'

[*Goubert, membre du directoire du départ^t de la Meuse, à la Conv.; Bar-sur-Ornain, 18 therm. II*] (3)

(1) Charente.

(2) C 315, pl. 1 265, p. 50. Mention dans *Bⁱⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl^h).

(3) C 313, pl. 1 248, p. 15.

(1) C 313, pl. 1 248, p. 14. Mention dans *Bⁱⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl^h).

Délégué par le département dans le district d'Étain pour une mission importante, au moment où la conjuration des triumvirs, au moment où de nouveaux tyrans voulaient substituer le règne de l'esclavage à la liberté. Malgré toute ma diligence à me rendre à mon poste, je n'ai pu arriver à temps pour exprimer mon vœu à la Convention nationale. Je déclare donc adhérer à l'adresse que le département vous a adressée le 16 thermidor, et adopter, dans tout son contenu, les principes qui y sont développés et qui constituent le vrai républicain.

GOUBERT.

b'

[*La sté popul. et républicaine de Mont-la-Liberté* (1), à la *Conv.*; *De Mont-la-Liberté, près Arras, 20 therm. II*] (2)

Citoyens représentans,

Déjà vous avez reçu les témoignages de la plus vive satisfaction de presque toutes les communes et sections de la République sur l'énergie que vous avez montré dans la dernière crise, qui, sans vos soins, eût agité tout l'empire, en terrassant le nouveau tiran qui avait voulu planer au-dessus de la loi. Membres d'une société populaire, habitans d'une commune voisine du lieu où il a pris naissance, ni lui ni d'autres monstres de son genre n'ont pu influencer sur nos sentimens républicains, ni sur notre confiance en vous.

Si nous ne vous avons pas fait connaître plus tôt notre adhésion à tout ce qui a émané de vos sages et fermes délibérations dans ce dernier événement, c'est qu'occupés presque tous ou aux travaux de la moisson, ou au soulagement de nos frères malades qui se trouvent dans l'hôpital situé dans notre commune, ces travaux nous ont paru plus instans que de nous rassembler pour vous écrire, persuadés, comme nous le sommes, que vous préférez les actions aux paroles et aux écrits, qui ne sont que trop souvent mensongers.

Comptez toujours sur notre zèle et notre réunion à la République une et indivisible, et croyez que, si nos cœurs, nos faibles lumières et nos bras vous sont utiles, ils sont à vous. Vive la République, vive la Convention !

P. GARRIGOUX (*secrét.*), BOURGEOIS (*présid.*),
Benjamin BOURGEOIS (*secrét.*).

c'

[*La garde nat. d'Angers* (3) à la *Conv.*; *arrêté le 16 therm. II*] (4)

Citoyens représentans,

Pour la deuxième fois le tyran n'existe plus. Votre énergie nous en délivré. La garde natio-

nale d'Angers vous en félicite. Elle n'a à regretter que de n'avoir pu concourir avec vous et nos braves frères d'armes de Paris à l'annéantissement des traîtres. Elle vous invite à continuer vos travaux jusqu'à l'entier affermissement de la liberté.

ROGUET (*comm^{de}*) [et environ 60 signatures].

d'

[*La comm. de Brutus, cy-devant Ris* (1), à la *Conv.*; *Brutus, 13 therm. II*] (2)

Législateurs,

Le tyran n'est plus ! Votre courage a sauvé la patrie. Recevez le témoignage de notre reconnaissance et le serment de mourir pour la représentation nationale. Vive la République ! Vive la liberté ! Vive la Convention !

CARRÉ (*maire*), MOUTIE (*agent nat.*), MARCHAND (*off. mun.*), ANDRY, LEFRANC (*notable*), J.B. SALLIN (*notable*), CHEREY (*notable*), LONGUET (*notable*), DASNIN (*notable*), MANGEON (*off. mun.*)
[et une signature illisible].

e'

[*Les républicains de Blois* (3), à la *Conv.*; *Blois, II therm. II*] (4)

Représentans du peuple,

Vous venés de sauver encore une fois la patrie ! De trop infâmes conspirateurs voulaient annéantir la liberté. Vous avés parlé, et ils ne sont déjà plus. Les républicains de Blois viennent de vous jurer de nouveau l'attachement le plus sincère. Ils viennent de réitérer ce serment solennel de vivre libres ou de mourir et ils ne seront pas parjures. Ils vous félicitent sur les grandes mesures qui ont conduit à l'échafaud les monstres dont toutes les actions criminelles et perfides avaient pour but l'esclavage d'un peuple énergique et fier de sa liberté.

TOUTANPERDOUX (?) (*secrét.*), P.N. DOUBLET (*présid.*) [et environ 105 autres signatures].

f'

[*Les c^{ns} composant le bataillon Le Peletier*, à la *Conv.*; *Boulogne* (5), *13 therm. II*] (6)

Citoyens législateurs,

Des nouveaux dangers menaçoient la patrie. Vous avez encore une fois, par vos lumières et votre énergie, sçu les dissiper, en punir les auteurs, et la patrie est sauvée. Vous savez,

(1) Seine-et-Oise.

(2) C 315, pl. 1 265, p. 24. Mention dans *B^{de}*, 30 therm. (1^{er} suppl^l).

(3) Loir-et-Cher.

(4) C 315, pl. 1 265, p. 60. Mention dans *B^{de}*, 30 therm. (1^{er} suppl^l).

(5) Nord.

(6) C 315, pl. 1 265, p. 27. Mention dans *B^{de}*, 30 therm. (1^{er} suppl^l).

(1) Ci-devant Mont-Saint-Eloi (Pas-de-Calais).

(2) C 315, pl. 1 265, p. 51. Mention dans *B^{de}*, 30 therm. (1^{er} suppl^l).

(3) Maine-et-Loire.

(4) C 315, pl. 1 265, p. 25; *Débats*, n° 690, 405. Mention dans *B^{de}*, 30 therm. (1^{er} suppl^l); *J. Sablier*, n° 1 493.